COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MAI 2019

Présidente: Mme BRICHEZ, Maire

Etaient présents : Mme BRICHEZ - M. HUGUET- M. DEFROCOURT - M. GAUTIER - Mme CHARLES - M.

DELPLANQUE - Mme HENSER - MARTIN - M. GAUDEFROY - M. MECHEMECHE - M. MORANDEAU

<u>Absents excusés</u>: Mme DRICI- M. LANTHIEZ <u>Secrétaire de séance</u> : Mme CHARLES

пппппп

- **1.** Madame le Maire est autorisée à signer le contrat d'accompagnement des données personnelles proposé par l'ADICO. Cette prestation comprend :
 - L'inventaire des traitements de données à caractère personnel pour un montant forfaitaire de 340.00 € HT.
 - La désignation d'un délégué à la protection des données qui réalisera ses missions conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) pour un montant annuel de 460,00 € HT pour une durée de 4 ans.
- 2. Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du 02 mai 2019 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Sautorise Madame le Maire ou un Adjoint à signer le marché avec la S.A DEGAUCHY
- autorise Madame le Maire ou un Adjoint à signer l'ensemble des documents afférents aux travaux désignés ci-dessus.
 - 3. La décision modificative n° 1 au Budget Primitif est adoptée. Elle prévoit, en investissement, l'inscription de 8 250,00 € au compte 2128 de l'opération n° 47 et au compte 1323 de l'opération 27.

DIVERS - INFORMATIONS

- ✓ La subvention sollicitée en 2018, au titre de la DETR, pour les travaux de rénovation dans les classes et sanitaires et la réfection de la toiture du préau, a été accordée le 15 avril 2019. Elle se monte à 24 318,12 €, calculée au taux de 45% sur une dépense subventionnable de 54 040,27 €. Pour mémoire, le Département a accordé, l'an dernier, une subvention de 16 350,00 € pour lesdits travaux (hormis la réfection de la toiture du préau).
- ✓ Les travaux électriques pour l'implantation d'un distributeur automatique de pain ont été réalisés. La pose est prévue pour fin mai.
- ✓ Les disponibilités de chaque conseiller sont recensées en vue de la constitution du bureau de vote des élections européennes du 26 mai prochain.

A HONDAINVILLE, le 10 mai 2019

Le Maire,

Michèle BRICHEZ